Pierrette LEPRINCE

Présidente du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Sarthe

Marc JOULAUD

Président de l'Association amicale des maires et adjoints

Vous invitent à participer à une réunion d'information sur le thème :

La prévention des risques professionnels dans la Fonction Publique Territoriale

PROGRAMME

1ère partie : Intervention d'un ingénieur hygiène et sécurité de la société d'assurance DEXIA SOFCAP

- Les enjeux de la Prévention
- L'état de la Réglementation
- Le management de la prévention : le rôle d'un Elu

2ème partie : Intervention de Santé au Travail 72

- Présentation du rôle et missions de la médecine préventive et professionnelle.

3ème partie : Intervention de Monsieur DESPLAT, ingénieur conseil à la CRAM des Pays de la Loire

- Intervention des entreprises extérieures : le plan de prévention

COUPON REPONSE

Collectivité :

Participeront :

Nom : Prénom: Fonction:

Nom : Prénom: Fonction:

Nom : Prénom: Fonction:

A la réunion qui se tiendra le :

- ☐ Jeudi 4 juin 2009 de 9h30 à 12h30, salle polyvalente de la mairie de Brûlon
- ☐ Jeudi 11 juin 2009 de 18h à 21h00, salle polyvalente de la mairie de la Chapelle Saint Aubin
- ☐ Jeudi 17 septembre 2009 de 18h à 21h à l'abbaye de l'Epau, le Mans
- ☐ Jeudi 24 septembre 2009 de 9h30 à 12h30, salle polyvalente de la mairie de Brûlon

Vos questions sur les thèmes proposés:

_____

_____

_____

Merci de bien vouloir envoyer votre inscription, par courrier, fax, ou messagerie électronique, au service prévention du Centre de Gestion.

Avant le 11 mai 2009

Cette rencontre s'adresse à tous les élus municipaux et intercommunaux, ainsi qu'à leurs collaborateurs.

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Sarthe

Service Prévention

3, rue Paul Beldant

72014 Le Mans Cedex 2

Tél : 02.43.24.31.83

Fax : 02.43.77.17.85

E-mail : prevention@cdg72.fr

Testez vos connaissances :

1- Que signifie le sigle ACMO?

a) Agent Chargé de la Mise en Œuvre

b) Agent Chargé de la Main d'Œuvre

c) Agent Chargé des Missions Obligatoires

2- Que signifie le sigle ACFI?

a) Agent Chargé de la Fonction d'Inspection

b) Agent Chargé des Formations d' Intégration

c) Agent Certifié Formation Incendie

3- Dans une collectivité territoriale, le responsable de la politique de prévention en matière d'hygiène et de sécurité est :

a) L'ACMO

b) L'Autorité Territoriale

c) Le DRH

Réponses : 1a - 2a - 3b

INVITATION

La prévention des risques professionnels dans la Fonction Publique Territoriale

Juin et Septembre 2009